Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 20 (1932)

Heft: 383

Artikel: Humiliation

Autor: E.Gd.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-260749

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

1420

ivement Femi

DIRECTION ET RÉDACTION MII. Emilie GOURD, Crêts de

ADMINISTRATION

M^{lle} Marie MiCOL, 14, rue Micheli-du-Crest Compte de Chèques postaux I. 943 Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ORGANE OFFICIEL

des publications de l'Alliance nationale

de Sociétés féminines suisses

ABONNEMENTS SUISSE..... Fr. 5.— ÉTRANGER. • 8.—

ANNONCES La ligne ou son espace : 40 centimes

Le numéro ... > 0.25 | Réductions p annonces répétées

Les absennents parles de 1 tr_fanvier. À paris de Jui 10-, il est délire des absencents de 6 mois (3 fr.) raibbles pour le sensitée de l'accèse a cour.

Les personnes et les événements peuvent se placer pour un temps entre nous et la justice, mais ce n'est qu'un ajournement.

EMERSON.

Lire en 2me page:

J. Gueybaud: Le Sénat français et le vote des

femmes. En 3me et 4me pages:

- in sme et 4me pages:

 Vers la suppression de l'incapacité civile de la femme mariée en France.

 J. V.: Une thèse de médecine féministe au XVIIIms siècle.

 S. B.: XXIIm Assemblée de l'Association suisse pour le Suffrage féminin.

 E. P.: L'enseignement ménager obligatoire.

 Nouvelles des Sociétés féminies.

En feuilleton:

Les femmes et les livres: L'affaire Dreyfus dans la littérature. — Gyp. H. Pfeiffers: Petits poèmes valaisans. Que lisons-nous?

Humiliation

«... Aucun individu de l'espèce humaine n'a de véritables droits ou tous ont les mêmes; et celui qui vote contre le droit d'un autre, quels que soient sa religion, sa couleur ou son sexe, a dès lors abjuré les siens...>

Ces paroles du vieux Condorcet, c'est sans doute par une sorie de prescience que nous les avions inscrites en exergue du dernier numéro de notre journal, en les recommandant à la méditation de MM. les députés au Grand-Conseil de Genève. Et pourtant, nous ne croyions pas, disons-le franchement, qu'elles allaient si rapidement trouver leur application.

Certes nous n'avions jamais escounté pour

Certes, nous n'avions jamais escompté pour le projet Albaret le succès devant les électeurs, connaissant trop bien pour cela les diffi-cultés de cette votation populaire que, suivant cultes de cette votation populaire que, suivant la parole si juste d'une pionnière de notre mouvement, «l'extension de la démocratie masculine oppose à la démocratie tout court». Mais nous savions aussi par expérience quelle magnifique valeur de propagande, de réalisation concrète de notre mouvement constitue une de ces votations, en posant notre revenducation devant la conscience de tous cerv sation concrète de notre mouvement constitue une de ces votations, en posant notre revendication devant la conscience de tous ceux qui comprennent encore leur devoir civique, et nous étions en droit d'attendre de notre Parlement cantonal qu'il plaçât cette question sur l'ample terrain de la consultation populare. Nous ne croyions pas non plus, après le diagnostic de l'opinion de nos honorables que nous avaient permis d'établir nos visites et nos consultations de ce printemps, que le projet Albaret ressortirait des débats du Grand Conseil, tel que son auteur l'avait conçu voici bientôt trois ans, c'est-à-dire nous conférant les droits politiques complets; mais nous pensions qu'il en serait conservé quelques éléments essentiels, une forme mineure ou partielle du suffrage, en matière municipale par exemple, ou l'électorat sans éligibilité, ou tout autre modalité qui, rompant avec les privilèges du sexe, battrait enfin en brèche le préjugé de l'infériorité féminine. Et nous attendions un débat sérieux, nourri, élevé, digne de nous, digne de Genève.

Nos lecteurs savent par les journaux quotidiens ce que fut au contraire cette discussion du 25 juin, hâtivement venue en fin de session, après avoir été sept fois renvoyée (et l'on nous faisait un grief d'avoir « si mal choisi notre moment » 1): une séance bàclée en moins d'une demi-heure, hachée par les interruptions de l'opposition, troublée par les conversations particulières à voix haute des indifférents. Cinq orateurs pour nous (MM. Burklin, Balmer, Dicker, Bornand et Albaret) qui ne parvinrent même pas à se faire entendre de la tribune, si grand était le vacarme; quatre orateurs contre nous (MM. Humbert, Chamay, Duboule et Gottret) dont le moins qu'on puisse dire est que leurs arguments furent de la plus lamentable platitude (les femmes ne veulent pas le suffrage et on n'a pas le droit de le leur infliger... l'introduction du vote féminin coûterait cher; il vient à Genève chaque année un grand nomvendication devant la conscience de tous ceux

bre de jeunes filles pour apprendre le français pre de jeunes rines pour apprendre le trançais qui se précipiteraient à peine débarquées sur les urnes électorales et majoriseraient les vieux Genevois; il vaudrait mieux commencer par le vote fédéral (ah! le joli petit jeu de raquette! (Réd.); Mme Delarue-Mardrus, pourtant une femme de lettres, a déclaré qu'elle ne désirait pas égaler l'homme en stupidité...)
Sur ces révélations saisissantes, la discussion

Sur ces révélations saisissantes, la discussion fut close, faute d'orateurs. On passa à l'appel nominal, ce qui nous permit un pointage, sur la proposition d'ajournement indéfini (en termes plus clairs d'enterrement à tout ja-mais) formulée par M. Humbert, rapporteur de la minorité de la Commission; et par 51 mas) formulee par M. Humbert, rapporteur de la minorité de la Commission; et par 51 voix contre 36, cet ajournement indéfini fut voté. Votèrent contre nous, 8 démocrates, 11 udéistes, 14 catholiques et 17 radicaux; votèrent pour nous, 33 socialistes, sans doute à titre de mea culpa pour l'article pornographique par lequel un de leurs militants les plus en vue avait la veille précisément tenté de bafouer notre mouvement, et 3, oui vous avez bien lu, TROIS députés de la droite, qui eurent, seuls de leurs partis, le courage de se déclarer féministes: MM. Albaret et Gampert (U. D. E.) et Balmer (déclaré s'abstenir, qu'un autre présidait la séance, et que 11 députés étaient absents, dont plusieurs radicaux, que nous croyions suffragistes, mais qui ont disparu comme par enchantement à ce moment-là.

Et satisfaits d'avoir ainsi sauvé la République et eux-mêmes, certains de ces messieurs au tennis.

Oh! que non pas, et ce serait mal nous connaître que de le supposer. Certes, la situation est moins facile pour nous que ne l'est celle des amis suffragistes masculins, l'est celle des amis suffragistes masculins, qui ont voulu nous consoler, en assimilant les défaites essuyées par eux en d'autres cas à la nôtre. En effet, la différence capitale est que, lorsque des hommes sont battus en politique, ils ont en main l'arme pour reprendre immédiatement la lutte pour leur cause, alors un pour formes es compes emprisonnées des immédiatement la lutte pour leur cause, alors que nous, femmes, sommes emprisonnées dans un cercle vicieux: notre arme pour mener la lutte, c'est-à-dire le bulletin de vote, nous ne pouvons l'obtenir que des mains même de ceux qui nous combattent, et qui, par conséquent ne nous la céderont que lorsque nous serons devenues, nous aussi, une force politique, de par ce même bulletin de vote. Mais, et en dépit de cette situation inextricable, nous sommes si peu découragées que nous parlons de recommencer dès l'automne.

Mais si nous ne sommes pas découragées, nous

sommes si peu découragées que nous parlons de recommencer dès l'automne.

Mais si nous ne sommes pas découragées, nous sommes humiliées. Humiliées pour Genève, pour les hommes nos concitoyens, pour nousmèmes les femmes. Humiliées que, dans un canton qui se croit progressiste, que, dans une ville sur laquelle les yeux du monde sont constamment fixés, et qui doit à son rôle de siège de la S.d.N. de voir passer entre ses murs des femmes parlementaires, députées, sénateurs, ministres, déléguées gouvernementales officielles de grandes puissances, notre minuscule Parlement cantonal se soit ainsi délivré un brevet d'obscurantisme et d'ignorance réactionnaire. Humiliées que ces hommes, choisis par la volonté populaire pour élaborer les lois auxquelles nous serons forcées de nous soumettre, se soient montrés si lamentablement inférieurs à leur tâche, en mettant au service de leurs préjugés, de leurs égoïsmes, de leurs craintes aussi — car n'oublions pas que s'il y a à Genève 45.000 électeurs, nous serions 57.000 électrices, ce qui explique bien des choses — de si piteuses ou grotesques raisons pour étrangler immédiatement le débat. Humiliées enfin et surtout pour nous femmes, qui savons parfaitement que la valeur de notre collaboration à la chose pour nous femmes, qui savons parfaitement que la valeur de notre collaboration à la chose publique ne serait aucunement moindre que celle de nos concitoyens; humiliées pour nous toutes, qui avons consacré notre vie à une cause, ou qui avons fait nos preuves comme

Texte de l'affiche apposée la semaine dernière à Genève, en

protestation contre le vote du

Grand Conseil.

A tous ceux qui pensent à l'avenir du pays :

A tous ceux qui estiment que refuser la collaboration féminine aux affaires publiques est contraire à la

Nous disons :

MÉDITEZ

l'attitude du Grand Conseil refusant aux femmes le droit de vote.

PROTESTEZ AGISSEZ

ASSOCIATION GENEVOISE POUR LE SUFFRAGE FÉMININ.

mmes-nous découragées?

chefs de famille, comme éducatrices, méde-cins, professeurs, commerçantes, travailleuses intellectuelles ou manuelles; pour nous toutes qui réalisons que notre concours comme pro-ductrices, consommatrices, contribuables, est indispensable à la bonne marche de l'Etat, et qui commençons à être lasses. Oui lasses d'être ainsi éternellement traitées en mineures et au inférieures par des hommes souvent bien d'être ainsi éternellement traitées en mineures et en inférieures par des hommes, souvent bien plus jeunes que nous, et qui, du haut d'une prétendue supériorité (qui n'est souvent que la manifestation attardée d'un instinct héréditaire animal) persistent, après vingt-cinq ans de travail suffragiste ininterrompu à Genève, après trois séries de débats au Grand Consei, à nous refuser notre droit indéniable de nous de la fatigue ni de la soumission — ah! non certes!... mais qui touche de près à de l'in-

dignation.

Et c'est parce que nous éprouvons cette indignation et cette humiliation qui nous poussent à l'action que nous différons totalement de nos adversaires. Ils ont cru naïvement l'autre samedi avoir sauvé la République et eux-mêmes: prenez garde, Messieurs, un journaliste qui n'est pas une femme, et que par conséquent vous écouterez mieux, vous en a déjà avertis: vous venez, par votre vote, d'essayer d'enterrer un mort beaucoup plus vivant que vous-mêmes: le suffrage féminin. Et ces droits de citoyens, dont vous êtes si fiers que vous vous refusez contre toute justice à les partager avec nous, la voix d'un précurseur incontesté de notre régime actuel vous le rappelle en tête de ces lignes: vous venez par votre vote de samedi de prouver tout simplement que vous n'en êtes pas didignation. tout simplement que vous n'en êtes pas di-

P.-S. — A l'occasion de ce vote, l'Association genevoise pour le Suffrage avait convoqué d'ur-gence pour le 1er Juillet une Assemblée générale extraordinaire, qui, en dépit de cette date si rap-prochée des vacances, a réuni un si nombreux

La Suisse et la Conférence du Désarmement

Une résolution des suffragistes suisses

L'Association suisse pour le Suffrage fémi-nin, réunie le 26 juin en Assemblée générale

nin, reunie le 26 juin en Assemble generale à Interlaken, Exprime sa conviction qu'une réduction im-portante des armements est une condition nécessaire de la paix durable et particuliè-rement de la sécurité des petits Etats;

rement de la sécurité des petits Elats;
Elle n'admet pas que, au moment où une
puissante république apporte à la Conférence du Désarmement sa contribution à la
paix bâtie sur le droit, notre petite patrie
semble se résigner à la perpétuité de la violence; elle attend donc de la délégation
suisse à la Conférence un effort vigoureux
en faveur de la proposition Hoover (réduction des dépenses de 33 %) et l'assurance
d'une participation effective de la Suisse à
une réduction générale des armements;

le salue avec joie les propositions de cette délégation concernant l'interdiction de la guerre chimique et bactériologique, ainsi que tout ce qui tendra, par voie législative, que tout ce qui tendra, par voie legistative, à contrôler rigoureusement les industries de guerre et le commerce privé ou celui des États en matière d'armes et de munitions, en attendant le jour prochain où la morale sociale d'une ère nouvelle interdira absolument toute industrie si nettement contraire à la dignité humaine.

public, en majorité féminin, que pas une place ne restait libre lorsque M¹⁰ Gourd ouvrit la séance. Après avoir salué la présence de séance. Après avoir salué la présence de M. Albaret, député, l'auteur du projet repoussé, de Mrs. Corbett Ashby, présidente internationale, ainsi que de suffragistes vaudoises venues tout exprès pour manifester à cette occasion la vraie solidarité féminine, elle donna lecture de messages d'amis absents, puis présenta un historique des efforts accomplis à Genève en matière législative pour faire reconnaître leurs droits politiques aux femmes: projet Guillermin (électorat



municipal), en 1917-1928, qui fut aussi étranglé municipal), en 1917-1928, qui tut aussi etrangie dès le premier débat; initiative constitutionnelle et votation populaire en 1920-1921; pétition fédé-rale en 1928-1929, qui réunit, on se le rappelle-plus de 22.000 signatures dans le canton, mais qui sommeille dans les cartons du Palais Fédéral; qui sommeille dans les cartons du Palais Fédéral; et enfin projet Albaret. Puis on entendit successivement sur l'ajournement voté l'autre jour: Mile C. Wuarin, avocate; Mile Ch. Gautier, qui parla de façon charmante et judicieuse de la propagande à mener parmi les femmes; M. Georges Thélin; M. Pierre Bovet, professeur à l'Université; et Mrs. Corbett Ashby, qui déclara avec humour qu'au contraire des héros des contes de fées se réveillant après cent ans de sommeil, elle-même avait cru reculer de cinquante ans en arrière, en entendant les récits de cette séance du arrière, en entendant les récits de cette séance du Grand Conseil, et revivre l'époque lointaine des campagnes suffragistes anglaises!

Mile Gourd annonca encore que, loin d'être M¹⁰ Gourd annonça encore que, 10m d'etre découragées, les suffragistes envisageaient déjà différents projets pour l'automne, puis mit aux voix la résolution suivante, qui, adoptée à l'unaminité, a été communiquée à la presse, et envoyée à chaque député à titre individuel:

L'Association genevoise pour le Suffrage féminin,

réunie en Assemblée générale extraordinaire convoquée d'urgence le Ist juillet, dans son local, 22, rue Elienne-Dumont,

son tocal, 22, rue Ettenne-Damont, après avoir pris connaissance du vote du Grand Conseil du 25 juin dernier, rejusant par 51 voix contre 36 d'entere en matière sur le projei de loi présenté par M. le député Albaret reconnaissant aux femmes les droits politiques de plusieurs orateurs, hommes et femmes.

Remercie les 36 députés qui ont manifesté leur fidélité au principe indéniable d'été-mentaire justice, qui est à la base du suf-frage féminin,

frage femun,
Proteste énergiquement contre l'attitude et
les arguments de ceux qui, fermant les
yeux sur les expériences maintenant faites
dans 29 pays, ont émis un vote de méfiance
à l'égard des femmes leurs concitoyennes
en refusant de les laisser participer aux
affair-s publiques, et n'ont pas su comprendre la nécessité d'injuser des forces nouvilles à la vie de notre République,

vates a la vie de notre République, Réaffirm: sa conviction inébranlable qu'une démocratic est incomplète et n'a pas le droit de se parer de ce titre tant qu'elle tient à l'écart plus de la moisié des contri-buables du pays,

Charge le Comité de l'Association de lui présenter dès l'automne un projet étudié d'action en faveur du suffrage féminin à Genève.

Ceux qu'il faut connaître

N.D.L.R. — Pour répondre à la demande qui nous en a été adressée par plusieurs éléc-teurs suffragistes indignés par les débats de l'autre jour, nous publions ici, et après toute la presse quolidievne, la liste des députés qui ont voté pour l'ajournement indéfini:

Nadicaux: MM. Beck, Billy, Choudet, Cottier, Duboule, Dutoit, Henninger, Hensler, Roch, Christin, Jolivet, Pâquier, Perréard, Perret, Pilet, Poncet, Frossard.

Démocrates: MM. Victor Gautier. P. Guerchet. J. Humbert, Alex. Martin-Achard, W. Martin (maire de Veyrier), Rochat (maire de Meyrin), Uhler, Alph. Bernoud.

U. D. E.: MM. Aeschlimann, Balland, Julien Baum-

gartner, Chamay, Ferd. Gros, Pougnier, Ga-briel Bovy, Dr Morin, Poncet-Adami, Ray-mond Vernet, G. Wagnon.

INDÉPENDANTS (chrétiens-sociaux): MM. Berra, Marius Constantin, Georges Constantin, Duret, Dusseiller, Emery, Gottret, Guénat, Hottelier, Lance, Laurencet, Leyvraz, Meyer de Stadel-hofen, Edmond Pictet (soit la députation au grand complet, un mandat impératif lui ayant

Vacances

Comme d'habitude, la parution du MOUVEMENT sera interrompue pendant l'été, mais cette fois-ci plus tôt que de coutume, vu le prochain départ de notre Rédactrice en chef pour Londres, où se réunit, du 19 au 23 juillet, le Comité de l'Alliance Internationale pour le Suffrage. Notre prochain numéro paraîtra donc

Malgré cette interruption, notre Administration, 14, rue Micheli-du-Crest, con-tinue à recevoir toutes les demandes d'abonnements, de vente au numéro, etc., qui lui seront adressées et les satisfera aussi rapidement que le permettront les déplacements de vacances de l'Adminis-

Le Sénat français et le vote des femmes

Le Sénat français s'est enfin décidé à ouvrir, le 23 juin dernier, la discussion toujours renvoyée par la mauvaise volonté de nos adversaires sur la proposition de M. Louis Martin, aux termes de laquelle « la femme française âgée de 25 ans accomplis sera électrice et éligible dans les mè-mes conditions que l'homme». Cette réforme, on s'en souvient sans doute, a été votée par la Chambre dès le mois de mai 1919: il y a donc

treize ans de cela!
Si donc la Chambre Haute peut chez nos voisins rendre des points au Grand Conseil genevois « en art dilatoire », comme disait Bismarck, il faut d'autre part lui reconnaître cette supériosur notre corps législatif cantonal qu'une rité sur notre corps législatif cantonal qu'une fois la discussion commencée, elle dure beaucoup plus longtemps, puisqu'elle n'est pas terminée au moment où nous écrivons ces lignes. Ont déjà pris la parole en faveur du vote des femmes, MM. Jenouvrier, François Saint-Maur, Louis Martin, Las Cases, et surtout M. Bachelet, sénateur de la Seine, et contre lui M. Tissier, dont l'argumentation a été lamentable, et le fameux M. Duplantier, qui a réédité toutes les plaisanteries pornographiques qui lui sont chères. D'autres sont encore inscrits. Peut-être, quand ces lignes paraîtront, un résultat décisif poura-t-il être ensont encore inscrits. Peut-etre, quand ces lignes paraîtront, un résultat décisif pourra-t-il être en-registré, malgré la manœuvre des adversaires de faire trainer la discussion pour remettre le vote après les vacances, et il est inutile de dire quels vœux nous formons ici pour le triomphe de notre cause en France!

Vœux altruistes tout d'abord, pour les femmes françaises, qui, avec une patience et une énergie inlassables mènent le bon combat pour se

La femme enchaînée. Pour défendre not droits, pour servir notre pays, pour mieux proléger notre famille, brisez nos chaînes Monsieur le Sénateur! Le Sénateur. Que ces femmes sont ennuyeuses rendre justice. Il n'est pas nécessaire, en notre amie Mme Brunschvicg, fut reçue offi-

et dowent boton

effet, d'énumérer ici tout ce qu'ont accompli ces effet, d'énumérer ici tout ce qu'ont accompli ces dernières années les suffragistes de France en fait de travail social, civique et pacifiste, enchaînant ainsi cette activité des temps de paix à tout l'effort qu'elles ont fourni partout durant les années de guerre, aux champs, à l'usine, au magasin, à l'école, à l'hôpital. Et certainement, elles ont réussi de la sorte, bien mieux que nous, à galvaniser l'opinion publique: il n'est pour s'en convaincre que de lire la presse française de Paris et de province, et de constater que des journaux de l'importance du Temps "n'hésitent pas à consacrer des articles de première page à journaux de l'importance du l'emps n'nestient pas à consacrer des articles de première page à défendre le vote des femmes! Tout dernièrement encore, le grand Congrès national de l'Union française pour le Suffrage, tenu à Paris les 10 et 11 juin, a remporté un immense succès avec son « banquet des provinces françaises », aveual out participé une centaine de parlemen. auquel ont participé une centaine de parlemenauquel ont participe une centaine de parlemen-taires et d'hommes politiques en vue, et auquel ont successivement pris la parole des représen-tantes de toutes les parties du pays, évoquant ainsi avec éloquence, chaleur et bonne grâce l'âme de la France féministe. A cette occasion, une dé-putation de plus de 200 suffragistes, conduite

ciellement par le président du Sénat, entouré de ses collègues, et à la Chambre par plusieurs

REPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTE

FRATERNE

deputés.

Mais les vœux que nous formons pour le succès de nos voisines d'outre-Jura ont aussi un caractère tant soit peu intéressé, car nous sommes persuadées que le jour où le Sénat se laissea enfin convaincre d'accomplir le geste de justice attendu de lui depuis si longtemps... la situation stuffragiste sera changée dans le monde. Pour tous les pays latins non encore affranchis et qui, tant que la France ne leur en aura pas donné définitivement l'exemple, hésitent encore à courir l'aventure du vote des femmes; et pour nous aussi, femmes de Suisse romande. Quel prétexte pourront encore inventer pour s'opposer à notre revendication nos adversaires, lorsque les femmes voteront à Annemasse et à Ferney sans que la terre ait pour cela cessé de tourner! lorsque les radicaux anticléricaux auront constaté que la République n'a point été mise en péril, et les conservateurs antibolchévistes que les communis-tes n'ont aucunement augmenté leur effectif! et cela sans que l'on puisse nous argumenter, comme on le faisait en 1918 à nos Confédérés des



Les femmes et les livres

L'affaire Dreyfus dans la littérature.

Mme Cécile Delhorbe-Jaccottet (une de nos abonnées, ce dont nous somme très fières! (Réd) abzınées, ce dont nous somme très fières! (Réd) a défendu, le 14 juin, à l'Université de Lausanne, avec vigueur et esprit, devant une commission composée de MM. Charles Gilliard, Edmond Rossier et René Bray. professeurs, et un nombreux auditoire, une thèse sur l'affaire Dreyfus et les écrivains français, présentée à la Faculté des Lettres pour l'obtention du grade de docteur ès lettres. Cet important travail, de plus de 350 pages, est une étude critique de l'œuvre des principaux écrivains d'erviusistes et antidrevfusistes. cipaux écrivains drevfusistes et antidrevfusistes,

cipaux ecrivains dreytusistes et antidreytusistes, précédée d'une introduction historique.

M. Bray, professeur de littérature française, a commencé par formuler certaines critiques sur la réalisation matérielle de l'ouvrage; puis M. Ed. Rossier, professeur d'histoire, a souligné l'importance politique de l'affaire Dreyfus; au souvenir de tant de passions déchaînées, il trouve l'introduction historique de M^{me} Delhorbe trop sèche et un peu trop prudente, mais il juge ce-pendant l'ensemble de l'ouvrage excellent et digne d'éloges.

M. Bray estime que telles ou telles révélations postérieures pourront infirmer certaines des con-clusions de la candidate. Cependant, il reconnaît l'intérêt actuel de cet ouvrage si bien documenté. l'intérêt actuel de cet ouvrage si bien documenté. Il juge que Mme Delhorbe a fait d'Anatole France. de Barrès, de Maurras, de Proust et de Péguy des portraits vivants et perspicaces, mais il critique l'étude sur Zola, surtout en ce qui concerne l'accuse. Il remarque que le style de Mme Delhorbe est ironique pour A. France, passionné pour Péruy, logique pour Maurras. Il conclut par un réel éloge de l'ouvrage, auquel il souhaite le succès qu'il mérite.

Mme Delhorbe a été reçue docteur ès lettres de l'Université de Lausanne avec les félicitations

de l'Université de Lausanne avec les félicitatuons du jury, fait qui ne s'était pas produit depuis des années, dit-on. Et soulignons que sa valeur intellectuelle, que ses études sans cesse poursuivies ne l'empêchent nullement d'être une maîtresse de maison et une mère de famille attentive. Au contraire. La famille a tout à gagner a être dirigée par une femme cultivée.

B. V. de l'Université de Lausanne avec les félicitations dirigée par une femme cultivée.

Gyp (1850-1932)

Les journaux ont annoncé la mort à un âge très avancé de M^{me} la comtesse Martel de Janville, beaucoup plus connue sous son pseudonyme un brin gamin de Gyp. Pendant cinquante ans, en effet, cette femme écrivain (qui était l'arrière-petite-nièce de Mirabeau) a publié sans se lasser et sans lasser son public un nombre considérable de romans et de scènes dialognées, qui ont connu un véritable succès par leur vie, leur facilité d'expression, leur virtuosité littériare, et leur humour tout personnel. Ses Souve-

nirs d'une petite fille, parus en plusieurs volunirs d'une petite fille, parus en plusieurs volu-mes, et avec des sous-titres différents, sont no-tamment extrémement amusants et spirituels, grâce à l'esprit de critique malicieuse qui les anime, et au talent descriptif avec lequel Gyp a su évoquer les milieux du Second Empire où s'est déroulée l'enfance d'une petite fille turbulente, intelligente, et dont le franc parler n'avait d'égal que son don d'observation.

Petits poèmes valaisans

Les Grand'mères

Grand'mères aux yeux fanés et doux, A quoi, dites, à quoi pensez-vous?

Maintenant vous êtes assises à vous chauffer sur les dalles grises, en haut l'escalier du chalet. Entre vos vieux genoux branlants, vous bercez l'enfant somnolent.

Grand'mères aux yeux fanés et doux, A quoi, dites, à quoi pensez-vous?

Votre vie a été bien dure, mais vous ne vous en doutez pas: vous avez trop souvent dépassé la mesure. Ils sont rompus, vos reins vaillants, rompus, vos bras!

Grand'mères aux yeux fanés et doux, A quoi, dites, à quoi pensez-vous?

Vous avez porté bien des hottes, le long des bisses et des chemins! Et vous étiez encore petiotes, qu'on vous faisait garder gamines et

Grand'mères aux yeux fanés et doux, A quoi, dites, à quoi pensez-vous?

Vous avez savonné au bassin des fontaines le linge rude et les habits des hommes, et tricoté la grosse laine, et peiné, en vraies bêtes de somme!

Grand'mères aux yeux fanés et doux, A quoi, dites, à quoi pensez-vous

Vous avez nettoyé l'étable, et trait les vaches, et tondu les moutons. Et vous avez filé sous le crésu minable. Mais le rouet poudreux ne fait plus son ronron.

Grand'mères aux yeux fanés et doux, A quoi, dites à quoi pensez-vous?

Que vos yeux étaient noirs, que vous étiez jolies, sous l'éclatant fichu, sous le chapeau doré! Souvenirs d'autrefois, honnêtes, sans folie... c'est aujourd'hui les rides et les bandeaux

Grand'mères aux veux fanés et doux. A quoi, dites, à quoi pensez-vous?

Vous avez récité, quand vient le crépuscule, le chapelet dans l'église, à genoux. Vous avez faucillé les champs de seigle roux où le soleil se joue, où le vent frais ondule.

Grand'mères aux veux fanés et doux. A quoi, dites, à quoi pensez-vous?